

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE

Toute demande d'occupation du domaine public qui nécessite un arrêté municipal doit nous être formulée au minimum 15 jours ouvrés avant toute utilisation de la voie publique.

Celle-ci doit être dûment signée et envoyée, soit :

- **par télécopie** au 01.47.29.48.22
- **par courrier** auprès du service circulation - 88/118 rue du 8 mai 1945 - B.P. 1406 - 92014 NANTERRE Cedex - 01.47.29.49.82
- **par dépôt en Mairie** - Direction de l'Infrastructure - Tour A - 7ème étage - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Ce document est uniquement une demande d'autorisation, un acte administratif vous sera envoyé si cette demande est validée. La pose des panneaux et de l'arrêté devra être faite au minimum sept jours avant le début de l'utilisation de l'emplacement réservé.

La pose est à la charge de l'entreprise exécutante ou du pétitionnaire.

Si vous souhaitez disposer de places de stationnement en zone payante, votre demande peut-être accordée sous réserve que vous vous acquittiez du paiement de la redevance à l'horodateur. Exceptionnellement, vous n'êtes pas concernés par la durée maximale de stationnement et vous devez apposer l'arrêté de façon visible derrière le pare-brise.

Objet de la demande : _____

Date de la demande : ____/____/____

INTERVENANT (Pétitionnaire)	EXECUTANT (Entreprise)
NOM : _____	NOM : _____
PRÉNOM : _____	ADRESSE : _____
ADRESSE ACTUELLE : _____	_____
_____	_____
TEL : _____	TEL : _____
FAX : _____	FAX : _____

Dates et horaires souhaités : ____/____/____ de ___ h___ à ___ h___

Adresse de l'autorisation de stationnement (*si différente de celle du pétitionnaire*):

Type et nombre de véhicule utilisé (*longueur, largeur et hauteur*):

Observations : _____



MAIRIE DE NANTERRE

Signature :

